

1991-2015 : quand le département du Rhône unit les destins des sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal et de Lyon-Fourvière



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Sommaire

Introduction

Le site de Saint-Romain-en-Gal

- 06 **Un héritage de Vienne gallo-romaine**
- 07 **Le Conseil général du Rhône organise la valorisation du site**
- 07 **Le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal**
- 09 **Un des plus grands sites archéologiques antiques de France**

Le site de Lyon-Fourvière

- 11 **La colline de Fourvière : le cœur de la colonie romaine**
- 11 **Quatre décennies de fouilles... et de projets de musée**
- 12 **Le musée sous la colline de Bernard Zehrfuss**
- 13 **De l'idée au musée**
- 16 **Un tournant dans l'archéologie**
- 16 **En 1991, le Département du Rhône reprend la gestion du musée lyonnais**
- 18 **Un patrimoine protégé et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco**

Le pôle archéologique du Département du Rhône

- 21 **Un destin commun pour les sites de Saint-Romain-en-Gal et de Lyon**
- 21 **Les défis relevés par le pôle archéologique**
- 23 **Zoom sur une opération d'archéologie préventive**

Le festival des *Nuits de Fourvière*

- 25 **Célébrer le passé de *Lugdunum*, redonner vie au théâtre**
- 25 **1949-1993 : le Festival de Lyon transforme l'essai**
- 26 **Les *Nuits de Fourvière* prennent leur envol**

Épilogue : les destins des sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal et de Lyon-Fourvière se séparent

Sources

EN JANVIER 2025, LA MÉTROPOLE DE LYON SOUFFLE SES DIX BOUGIES.

L'histoire de sa création restera comme celle d'une épopée formidable aux termes de laquelle deux collectivités, deux grandes institutions, fusionnaient de leur plein gré pour fonder une collectivité originale, puissante, élue au suffrage universel direct et résolument tournée vers l'avenir.

À quoi servent les anniversaires ? À se rassembler, à se remémorer, à se remobiliser.

Pour ses dix ans, la Métropole a donc souhaité rendre accessible à tout un chacun les sources de son histoire :

- ▶ l'action conduite durant des décennies par le département du Rhône et par la Communauté urbaine de Lyon sur un même territoire, parfois en se chamaillant mais la plupart du temps en s'accordant dans un souci de bonne gestion et de service rendu aux habitants ;
- ▶ les motifs qui ont conduit les deux institutions à s'entendre pour fusionner ;
- ▶ l'aventure de la création et de l'installation de la nouvelle institution ;
- ▶ les projets originaux et ambitieux, enfin, qui sont rendus possibles par la nouvelle matrice métropolitaine.

Dans ce document, nous vous proposons de découvrir les sites archéologiques et les musées de Saint-Romains-en-Gal et de Lyon-Fourvière.

Avec le récit de ces sites, nous prenons conscience de la portée nationale et internationale des traces civilisationnelles qui nous sont données à voir. Nous pénétrons dans la grande histoire de l'archéologie et de la muséographie sur plus d'un siècle. Et nous pouvons observer les reconfigurations de nos institutions territoriales depuis cinquante ans, avec des équipements passant d'une gestion municipale à une gestion départementale, et aujourd'hui métropolitaine s'agissant du site de Lyon-Fourvière.

Entre 1991 et 2015, les sites de Saint-Romains-en-Gal et de Lyon-Fourvière bénéficièrent d'une gestion commune sous la houlette du département du Rhône, avant que la création de la Métropole ne recrée une frontière entre ces équipements pourtant voisins et inscrits dans une même réalité historique.

Bonne lecture.

Juillet 2024
Métropole de Lyon

Coordination
Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP)
Jean-Loup Molin

Rédaction
Caroline Januel

Réalisation
Nathalie Joly

Illustrations de couverture

Vue sur le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, Daniel Culsan (photographe) - Creative Commons BY SA - Attribution. Partage dans les mêmes conditions) [[en ligne](#)]

Vue générale du site archéologique de Lyon-Fourvière (2003-2010) ADRML 1AE3.

Concert de Michel François (1993) dans le cadre d'une soirée du *Real Music Festival*, présenté par le Transbordeur et l'auditorium Maurice Ravel lors du 48^e *Festival de Lyon*. Bibliothèque municipale de Lyon P0741 FIGRP06201 002 - Creative Commons BY-NC-ND - Attribution. Pas d'utilisation commerciale. Pas de modification. [[en ligne](#)]

Dans l'Antiquité, les deux plus grandes villes de la Gaule romaine, *Lugdunum* et *Vienna*, n'étaient distantes que de 16 milles romains, soit 24 km. Décrites tantôt comme rivales, tantôt comme alliées économiques, leurs destins étaient incontestablement liés.

L'histoire a réuni de 1991 à 2015 les sites archéologiques de Lyon-Fourvière et Saint-Romain-en-Gal, commune située sur une partie de la Vienne gallo-romaine, dans le département du Rhône. Durant plus de vingt années, le Conseil général du Rhône a assuré la gestion unifiée de ces deux sites archéologiques exceptionnels, accueillant le **musée gallo-romain de Lyon-Fourvière**, le **festival Les Nuits de Fourvière** et le **musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal**.



Le site de Saint-Romain-en-Gal

Quartier urbain durant l'Antiquité, espace naturel, parc archéologique classé monument historique, le **site de Saint-Romain-en-Gal** a une histoire singulière à laquelle le département du Rhône est étroitement lié. On doit à cette collectivité la préservation du lieu, son ouverture au public et la création d'un musée faisant revivre ce quartier de la Vienne antique.



Vue générale du site (non datée), ADRML 11Fi2617 Fonds iconographique

Un héritage de Vienne gallo-romaine

Entre le 1^{er} siècle avant Jésus-Christ et le IV^e siècle après Jésus-Christ, la ville de *Vienna* s'étendait de part et d'autre du fleuve Rhône. Le centre politique et religieux et les édifices de spectacles étaient implantés sur la rive gauche, et les quartiers résidentiels et commerciaux, sur la rive droite. Aujourd'hui, ce territoire correspond à Vienne dans le département de l'Isère, ainsi qu'à Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe, deux communes situées sur la rive droite et dans le département du Rhône.

À la fin de l'Antiquité, frappé par la crise économique et politique qui touche l'empire romain, le secteur rive droite est abandonné au profit de la rive gauche. Il n'a jamais été reconstruit et la nature a repris ses droits. Jusqu'au début des années 1960, vergers et jardins recouvraient le territoire. Bien sûr, des découvertes -souvent fortuites- de vestiges et de mosaïques jalonnent l'histoire du site mais elles n'intéressent que les passionnés, notables et scientifiques. Par exemple, dans son ouvrage *Antiquités de la ville de Vienne* paru en 1658, Nicolas Chorier, avocat au Parlement de Grenoble, évoque les vestiges des grands thermes publics, connus sous le nom de Palais du Miroir, et les mosaïques : «un pavé de petites pierres de plusieurs couleurs, qui formait diverses figures d'animaux et de plantes». À la fin du XVIII^e siècle, le fondateur du musée de Vienne, Pierre Schneyder, met au jour plusieurs pavements. Beaucoup de ces découvertes ont disparu, d'autres ont été acquises par les musées de Vienne ou d'ailleurs : Grenoble, Lyon, Paris et même Londres ou Malibu (Californie).

« J'ai traversé le Rhône aujourd'hui pour voir le cabinet d'antiquités et d'objets d'art de madame Michoud [...] Pendant plusieurs années, elle a fait faire des fouilles avec persévérance dans une de ses propriétés où l'on trouvait à la surface de la terre une grande quantité de marbres antiques ».

Prosper Mérimée, inspecteur général des Monuments historiques, lors de sa visite à Saint-Romain-en-Gal en 1834.

Il faudra attendre 1967 pour que le projet de construction d'un lycée sur la rive droite du Rhône entraîne des fouilles qui révèlent le vaste quartier artisanal et résidentiel de la Vienne antique. L'espace semi-rural de la plaine de Saint-Romain-



Site archéologique de Saint-Romain-en-Gal, fonds Lyon Figaro, ©Marcos Quinones (photographe), bibliothèque municipale de Lyon

en-Gal facilite les découvertes : des vestiges sont mis au jour sur une superficie de près de trois ha par les archéologues Serge Tourrenc et Alain Canal, agents de la Direction des Antiquités historiques.

« Les vestiges restaurés se rapportent aux dernières phases d'occupation du III^e siècle après J.-C., mais depuis 1981, les recherches en profondeur conduites par les archéologues ont révélé l'histoire du quartier et son évolution depuis le I^{er} siècle avant J.-C. » (Savay-Guerraz & Veysseyre, 2004). Le site archéologique s'étend aujourd'hui sur plus de sept hectares regroupant des maisons (domus), luxueuses ou modestes, des thermes, des entrepôts et ateliers, et un réseau élaboré de rues équipé de collecteurs d'évacuation des eaux.

Le Conseil général du Rhône organise la valorisation du site

Finalement, le lycée envisagé est déplacé vers l'ouest et le terrain est acquis par le département du Rhône afin de proposer un parc archéologique accessible au public.

Si la découverte du site n'a pas été le fruit d'une volonté politique, le Président du Conseil général jusqu'en 1979, Benoît Carteron, puis son successeur Jean Palluy, et l'assemblée départementale choisissent de protéger et de valoriser le patrimoine archéologique.

La gestion archéologique du site, assurée par la Direction des Antiquités historiques, relève du département du Rhône à partir de 1979. Les fouilles sont désormais conduites par une petite équipe archéologique départementale, mise en place sous la direction d'Armand Desbat, chercheur au CNRS à partir de 1981. Cette équipe est dédiée au site de Saint-Romain-en-Gal.

L'évaluation et la protection du site, la création d'un atelier de restauration des mosaïques et d'un service archéologique, l'étude, la restauration et la présentation des vestiges s'organisent. Le site est classé au titre des Monuments historiques en décembre 1982.

Un projet de mise en valeur du patrimoine de Vienne, Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe voit le jour. Il est porté par Daniel Damian, architecte, Jacques Lasfargues, alors conservateur au Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon et directeur des Antiquités Historiques, et Jean-Gabriel Mortamet, Architecte en chef des Monuments Historiques. Roger Lauxerois, conservateur des musées de Vienne, est consulté pour la rive gauche. «Le projet d'un grand musée de l'Antiquité sur les deux rives a été envisagé au début des années 1980. Le département du Rhône souhaitait la création d'un nouveau musée de site, qui mettrait en valeur la réserve archéologique mise au jour depuis 1967. La ville de Vienne, désireuse de valoriser ses collections à la faveur de la création d'un musée d'envergure, s'est alors naturellement jointe à la réflexion. Le projet d'un «musée pont» sur le Rhône

fût même évoqué afin de signaler l'importance du fleuve, pour l'activité commerciale de cette ville double antique. Ce projet n'a pas été retenu et le choix s'est porté sur la réalisation de deux nouveaux musées : l'un à Vienne, afin de réunir les collections du musée des Beaux-arts et d'archéologie avec les collections lapidaires du musée Saint-Pierre, l'autre à l'emplacement du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal. Les thématiques proposées au sein des parcours muséaux ont également été réparties : la vie publique, le pouvoir et la religion à Vienne, la présentation topographique de *Vienna*, la vie quotidienne, le décor des maisons, le commerce et l'artisanat à Saint-Romain-en-Gal. Dans cette optique, les collections des deux rives ont été partiellement scindées» (Musée gallo-romain Saint-Romain-en-Gal, 2022).

Le projet du musée de Vienne n'a finalement pas abouti à l'époque, mais a trouvé un second souffle récemment avec une ouverture prévue pour l'été 2027 (www.isere.fr). Quant au projet de musée de Saint-Romain-en-Gal, il est déployé progressivement. Parallèlement, les recherches se poursuivent et l'équipe archéologique départementale développe son expertise. Elle est dirigée par Hugues Savay-Guerraz de 1988 à 1996, puis par Jean-Luc Prisset de 1997 à 2000.

Le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal

Sur le site de Saint-Romain-en-Gal, des fouilles permettent de sélectionner des parcelles susceptibles d'accueillir le musée : l'une partiellement dépourvue de vestiges, l'autre située au niveau d'une maison de 2500 m² datant de la fin du IIe-début du IIIe siècle après J.-C., la maison au Lion, et de sédiments archéologiques.

À la suite du concours d'architecture, le projet des architectes français Philippe Chaix et Jean-Paul Morel est retenu en 1988. Le ministère de la culture est étroitement associé à sa création apportant le concours scientifique et technique de ses services et la participation financière de l'État aux travaux d'architecture et de muséographie, à l'enrichissement et à la restauration des collections ainsi qu'à la diffusion culturelle. Mais

«le développement de la rigueur économique et la volonté des conseillers généraux d'intervenir efficacement dans le domaine social ont amené des délais dans la réalisation du remarquable bâtiment conçu et construit par les architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel» explique Michel Mercier, Président du Conseil général du Rhône au moment de son ouverture.

Construit entre 1992 et 1996, le musée occupe la totalité des parcelles constructibles, soit 12000 m², et se décline en deux bâtiments :

- Perpendiculaire au Rhône, un premier bâtiment aux structures de béton accueille les différentes fonctions du musée : billetterie, exposition temporaire, boutique et restaurant, ainsi qu'un centre de recherche archéologique et un atelier de restauration des mosaïques et de peintures murales, créé en 1980-81 grâce à l'entente interdépartementale Rhône-Isère

- Le long du fleuve, le second bâtiment, transparent sur toutes ses façades, est implanté sur pilotis au-dessus des vestiges. Il accueille l'exposition permanente et offre une vue d'ensemble sur le site gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, le Rhône et la ville de Vienne.

Implanté dans le prolongement du pont sur le Rhône, le musée apparaît comme un trait d'union entre les deux rives et évoque l'unité urbaine qui existait à l'époque romaine.



Vue sur le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal ©Daniel Culsan - Creative Commons Attribution-Share Alike 4.0

PHILIPPE CHAIX ET JEAN-PAUL MOREL

«**Deux architectes discrets**, deux figures presque laconiques de la scène française. Ils ont donné peu d'interviews. Ils n'ont prononcé que de rares conférences et guère publié de points de vue ni d'articles. Jamais échafaudé de théorie explicite.

En marge de leurs projets, ils offrent des textes sobres, factuels, sans lyrisme ni volonté particulière de séduire, sans aucune dimension doctrinale, sans affirmation autre que le simple énoncé, en termes à chaque fois mesurés, des qualités objectives du projet.

Ils se sont imposés par leur qualité professionnelle, la délicatesse de leur esthétique, et par leur doctrine latente, inexprimée mais qui transparaît dans la continuité d'une œuvre en laquelle beaucoup se retrouvent » écrit l'architecte et critique François Chaslin dans l'ouvrage *Années lumière* paru en 2006

(source : www.chaixetmorel.com/studio). ●

Un des plus grands sites archéologiques antiques de France

La richesse du site et du musée permet une plongée dans la vie quotidienne des premiers siècles de notre ère. Les visiteurs découvrent d'abord le musée organisé en quatre thématiques : l'histoire de *Vienna* et la romanité, le commerce et l'artisanat, le décor des maisons et les espaces de la maison et la vie quotidienne. La présentation des mosaïques est certainement l'élément le plus marquant, mais les peintures murales témoignent de la diversité de thèmes figurant sur les murs de nos ancêtres et les nombreux objets liés à la construction des édifices et au confort des habitants favorisent une projection dans les modes de vie du passé.

Sont présentés également des outils de travail de l'os, du textile, de mobilier, et des objets relatifs au soin du corps ou à la parure de l'homme et de la femme. Des maquettes matérialisent les recherches et les études scientifiques menées à Vienne et Saint-Romain-en-Gal et donnent une image de la topographie urbaine dans l'Antiquité.

Le musée propose également des expositions temporaires, des animations à destination des scolaires (de la maternelle au lycée), une librairie-boutique, un espace de restauration, accessible de façon indépendante du musée, et une salle de conférences, pouvant être louée à des organismes et associations économiques et culturels.



Mosaïque des Dieux Océan datant des années 160 après J.-C., découverte dès l'ouverture du chantier en 1967, d'une superficie de 130 m²
©Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal

Les visiteurs poursuivent ensuite avec le parcours extérieur regroupant un réseau viaire (rues dallées, ruelles, places, passages, fontaines publiques associées) ; des monuments publics qui composent un ensemble monumental de huit hectares (thermes des Lutteurs, hémicycles, portiques...) ; des structures artisanales, bâtiments commerciaux et de stockage (entrepôts, marché, ateliers boutiques, fullonica...) ; des structures d'habitats (vastes domus comme la maison des Dieux Océan ou encore la maison de Sucellus, maisons aisées de plus modestes dimensions comme la maison aux Colonnes, la maison aux Cinq Mosaïques) ; des bains privés ; un édifice funéraire de l'Antiquité tardive unique en France (Musée gallo-romain Saint-Romain-en-Gal, 2022).

Le site de Lyon-Fourvière

Premier centre urbain de Lugdunum, le **site de Lyon-Fourvière** attire curieux, archéologues confirmés et amateurs dès le XVI^e siècle. Il faudra attendre la volonté du Maire de Lyon, Édouard Herriot, pour y initier un chantier archéologique digne de ce nom dans les années 1930, et quelques rebondissements pour y installer un musée gallo-romain à la hauteur des collections et du lieu. La reprise de la gestion du site archéologique par le Département du Rhône en 1991 ouvre un nouveau chapitre de son histoire.

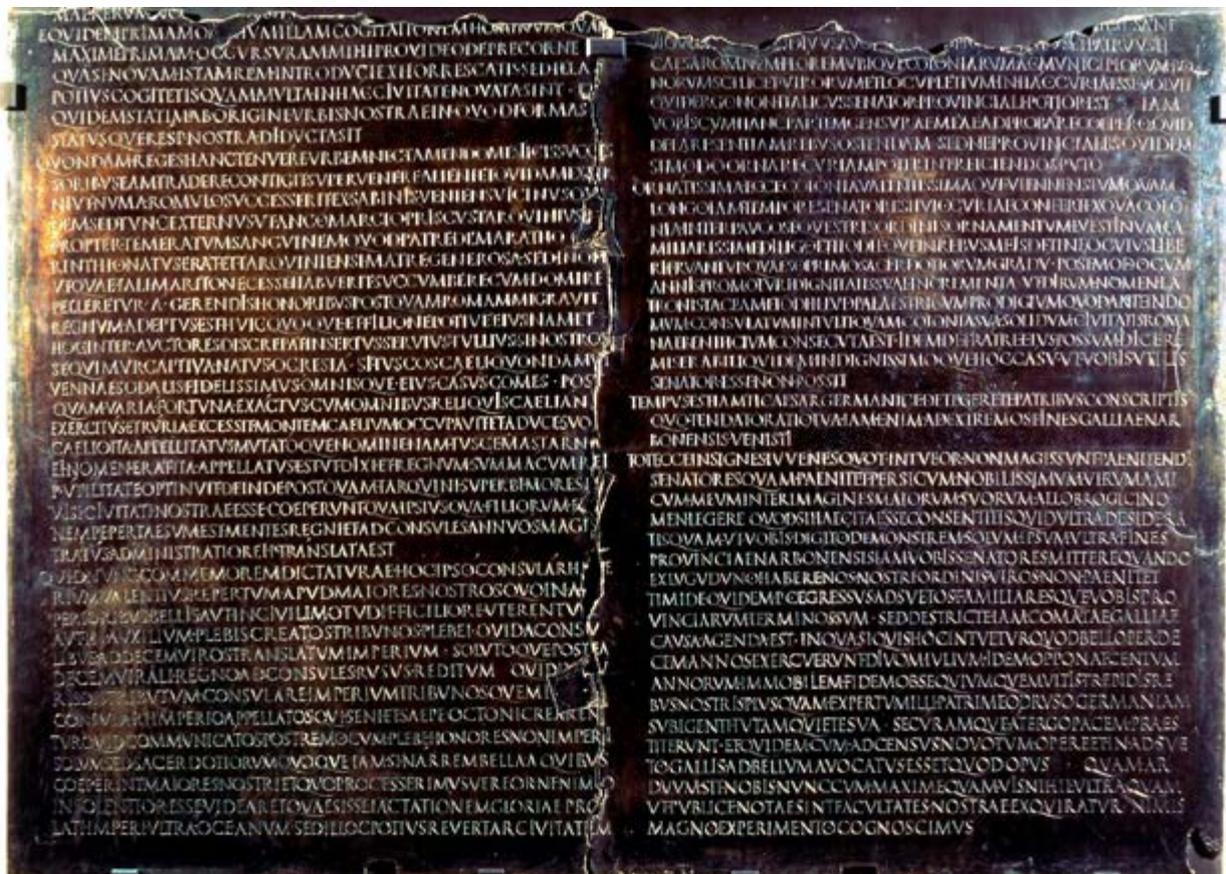


Table de Claude, ADRML 1AE3

La colline de Fourvière : le cœur de la colonie romaine

Si on trouve des traces d'occupation humaine sur la colline de Fourvière dès le II^e siècle avant J.-C, c'est la fondation de la colonie romaine de *Lugdunum* en 43 avant J.-C. qui change à jamais son destin. C'est en effet sur cette colline qu'on situe le premier centre urbain avec les principaux monuments publics, comme les deux monuments de spectacle, le théâtre et l'odéon, des îlots d'habitats très denses, un réseau de rues, des thermes, etc. C'est également sur la colline de Fourvière qu'aboutissaient les quatre aqueducs qui alimentaient la ville en eau. L'archéologie a montré que la trame urbaine a été rapidement développée et structurée, notamment parce que *Lugdunum* a été choisi comme capitale de la Gaule Lyonnaise, une des trois provinces de la Gaule à la fin du I^{er} siècle avant J.-C.

Mais, quand *Lugdunum* perd une grande partie de son influence politique et administrative à partir du milieu du III^e siècle, la colline de Fourvière est progressivement désertée au profit de la ville basse et d'autres centres urbains.

Dès le XVI^e siècle, Lyon montre sa passion pour son histoire ancienne. Nombre de Lyonnais rassemblent monnaies, statuettes, objets, etc. pour constituer des cabinets de curiosités. Parmi les objets majeurs de l'histoire de la Gaule romaine, la Table claudienne apparaît exceptionnelle. C'est le drapier Roland Gerbaud qui en découvre deux fragments dans son jardin en 1524 sur le flanc sud de la colline de la Croix-Rousse à Lyon. Une page d'histoire est gravée sur cette plaque de bronze puisqu'on peut y découvrir la transcription du discours prononcé en 48 après J.-C. devant le Sénat de Rome par l'empereur Claude, né à Lyon. Il plaide pour que les habitants de la Gaule, ayant rejoint l'Empire romain depuis déjà un siècle, puissent enfin avoir accès au Sénat, et... il eut gain de cause. Ce trésor est acquis en 1529 par le Consulat de Lyon, et figure depuis dans les collections de Lyon, présentée dans les hôtels de ville successifs, puis au musée des Beaux-arts, avant d'être installée au musée gallo-romain en 1975.

Quatre décennies de fouilles... et de projets de musée

En 1886, le propriétaire d'un domaine sur la colline de Fourvière, le professeur Lafon, découvre que son terrain est truffé de pierres qui se révèlent être les restes d'un édifice antique. Faute de temps et de moyens pour dégager le site, ce mathématicien calcule la taille et la forme de l'édifice et conclut que les vestiges dessinent une courbe. Mais c'est le 25 avril 1933, sous l'impulsion du Maire de Lyon, Édouard Herriot, que la Ville de Lyon ouvre officiellement le chantier archéologique de Fourvière. Depuis de nombreuses années, les découvertes sur le site piquent la curiosité : les vestiges mis au jour appartiennent-ils à un théâtre ou à un amphithéâtre ? Peut-il s'agir de l'amphithéâtre des Trois Gaules*, lieu de martyre des chrétiens en 177 ? Dès la fin de l'année 1933, le chantier archéologique répond à cette question : la structure n'est pas elliptique mais en demi-cercle, c'est-à-dire la forme traditionnelle d'un théâtre antique.

Souhaitant poursuivre les fouilles sur ce lieu d'intérêt scientifique, la Ville de Lyon négocie son acquisition avec le propriétaire des lieux, les sœurs du couvent de Notre-Dame de la Compassion, pendant plusieurs années. La Ville de Lyon poursuit le dégagement du site, et notamment de l'odéon en 1941. De nombreux objets sont sortis de terre et la question de leur conservation devient prégnante.

À l'époque, le musée des Beaux-Arts occupant le palais Saint-Pierre (Lyon) conserve déjà de nombreuses pièces et inscriptions romaines et ne peut accueillir toutes les nouvelles découvertes de Fourvière. L'architecte en chef des monuments historiques chargé de la circonscription du Rhône, Paul Gelis, esquisse une solution en 1938 lors d'une séance départementale : « Par suite des acquisitions de terrains réalisées par la Ville, un ensemble de premier ordre pourra être créé pour l'installation d'un musée du Lyon romain, où seraient transportés les premiers fragments d'architecture romaine épars en différents endroits ». En 1940, l'architecte propose ses premiers plans d'un « Musée Lapidaire » au pied de la colline de Fourvière, le long de la rue de l'Antiquaille (Guyvarch, 2020). Mais la période difficile et la priorité donnée au dégagement du théâtre romain ont raison de ce projet de musée.

* L'amphithéâtre est identifié avec certitude en 1957 sur la colline de la Croix-Rousse.

Les objets et éléments d'architecture viennent envahir les galeries du cloître du palais Saint-Pierre ou rejoignent des espaces de stockage. À partir de 1954, l'un d'entre eux, la maison Magneval située à proximité immédiate du site, est aménagé en musée provisoire. Il est appelé l'Antiquarium et placé sous la responsabilité de l'archéologue Amable Audin, également directeur des fouilles de Fourvière, puis directeur de l'archéologie de la Ville à partir de 1957.

Dans le cadre de la préparation du bimillénaire de la fondation de Lyon, célébré en 1958, la Ville de Lyon relance son projet de construction d'un musée archéologique avec André Donzet, architecte des monuments historiques. Celui-ci s'inspire du projet de Paul Gélis et envisage un bâtiment le long de la rue de l'Antiquaille, discret et ouvert sur l'odéon, et de nombreux locaux annexes tels qu'une bibliothèque, une salle de conférence, des bureaux, etc. (Guyvarch, 2020). Fragilisé par le manque d'informations sur les collections futures, l'absence de soutien financier de l'État et les critiques de Charles Delfante, directeur de l'atelier d'urbanisme municipal, et de Bernard Zehrfuss, inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, ce projet est finalement abandonné en 1966.

L'Antiquarium accueille du public dans trois petites salles pendant plus de douze ans. Il faut attendre 1967 et les demandes répétées de la commission consultative et de surveillance du musée gallo-romain et de la sous-commission culturelle de la Ville de Lyon pour que l'installation d'un musée digne de ce nom soit approuvée. Le musée provisoire ferme ses portes au printemps 1969 et les collections sont mises en caisse dans la foulée.

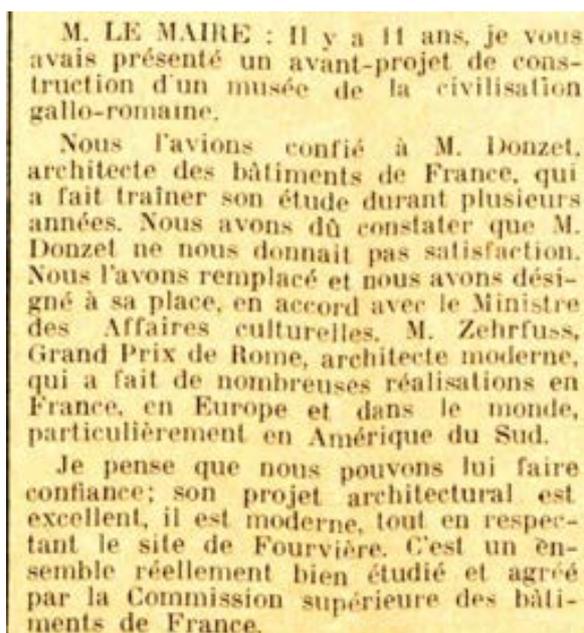
Le musée sous la colline de Bernard Zehrfuss

Dès sa visite en 1966, l'architecte Bernard Zehrfuss suggère à Pierre Quoniam, inspecteur général des musées de province, de «construire un bâtiment à plusieurs niveaux qui viendrait s'inscrire très modestement dans ce site du fait qu'il serait presque invisible» (Guyvarch, 2020). Malgré les risques d'instabilité du terrain, cette proposition d'implantation au Nord du théâtre et au flanc de la colline est accueillie avec enthousiasme par la Ville de Lyon. Plusieurs expertises géologiques viendront rassurer les ingénieurs de la Ville.

Parallèlement, Bernard Zehrfuss peaufine son projet de musée «enterré» présentant dans des espaces -et non des salles- l'ensemble des collections gallo-romaines de la Ville enfin rassemblées. Les équipements nécessaires à son bon fonctionnement (salle de conférence, bibliothèque, parking, logement de service, bureaux...) ne sont pas oubliés.

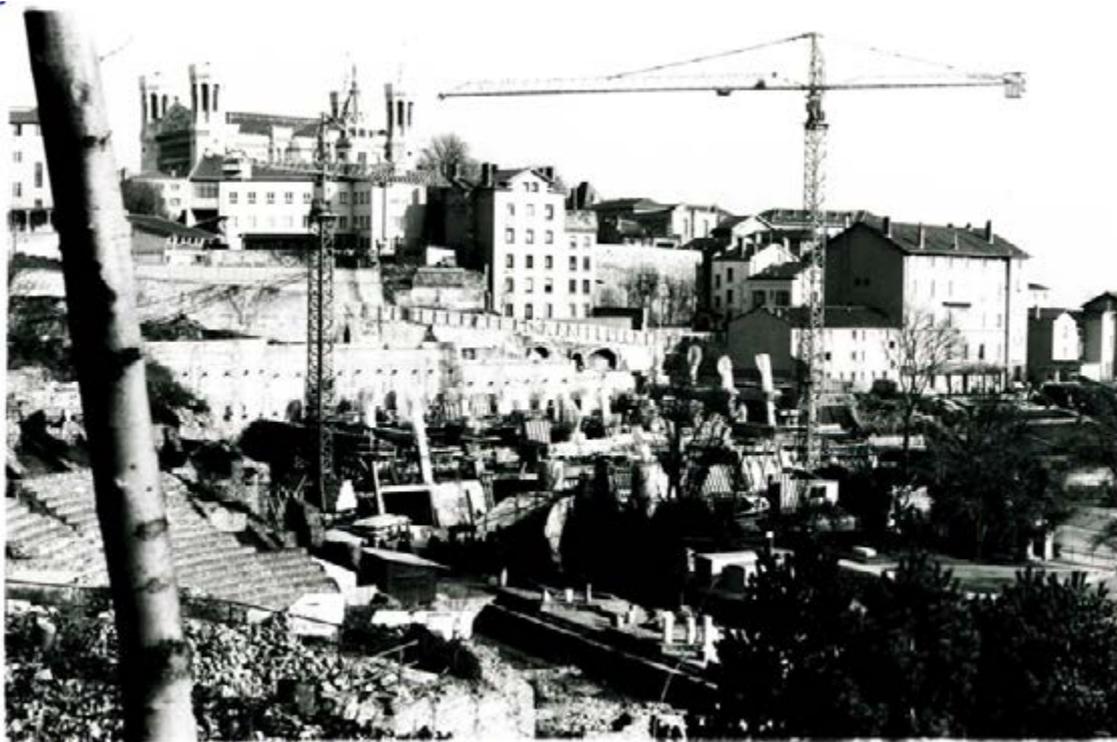
Le programme muséographique est confié à Claude Poinssot, conservateur des musées nationaux et spécialiste en muséographie, au conservateur lyonnais Amable Audin, et à son adjoint, Jacques Lasfargues à partir de 1969. Claude Poinssot assurera la coordination des équipes du cabinet d'architecture et des conservateurs tout au long du projet.

Finalement, le 27 janvier 1969, le conseil municipal approuve l'avant-projet de Bernard Zehrfuss, soutenu par le Maire de Lyon, Louis Pradel. Le montant de la réalisation s'élève alors à 12,6 millions de francs. «Ce montant sera cependant réévalué quatre fois au cours de la construction pour un coût final de 21,4 millions de francs. L'État subventionnera les travaux à hauteur de 40%» (Guyvarch, 2020).



Extrait du Conseil municipal du 27 janvier 1969 : approbation de l'avant-projet du musée archéologique de Fourvière, ADRML 5350W8.

De l'idée au musée



construction du musée déc. 73 Construction du musée gallo-romain de Lyon, décembre 1973, ADRML 5350W9.

«Sur son premier croquis apparaissent déjà les idées maîtresses du projet : une construction semi-souterraine, des ouvertures à travers la colline, une liaison du bâtiment avec le site. Un des caractères remarquables de l'édifice est la qualité et la mise en valeur du béton : toutes les surfaces sont brutes de décoffrage, à l'intérieur comme à l'extérieur. [...] À l'intérieur du bâtiment, le système habituel des salles a été délaissé au profit de celui d'espaces, portés par une large rampe hélicoïdale. L'architecture, volontairement très sobre, met en valeur les œuvres, tandis que les deux ouvertures, les canons à lumière, introduisent les théâtres antiques dans l'exposition» (Savay-Guerraz, 2013).

Le chantier se révèle complexe : résister aux poussées de terre de la colline, concevoir une paroi moulée sur laquelle le bâtiment vient prendre appui, concevoir une galerie technique sur toute la longueur du bâtiment, prévenir les mouvements de terrain, associer des éléments coulés sur place et des éléments préfabriqués...

De 1972 à 1974, deux grandes entreprises lyonnaises s'associent pour le « gros œuvre » du musée : la coopérative L'Avenir, connue notamment pour de nombreux édifices lyonnais de l'entre-deux-guerres et les gratte-ciels de Villeurbanne, et les fils d'E. Pitance & Cie. Elles collaborent étroitement avec le cabinet d'architecture et les bureaux d'étude.

Le programme muséographique est développé par Claude Poinssot et les conservateurs. Les collections sont présentées par thématiques reflétant les différents aspects de la vie gallo-romaine. Tous les objets notamment les plus imposants, comme les mosaïques et les inscriptions, doivent trouver leur place et s'intégrer à l'architecture du lieu. « Afin de conserver une harmonie entre la présentation des collections et l'architecture dépouillée du lieu, un travail de collaboration permanent entre les conservateurs et l'architecte est alors nécessaire et cela jusqu'aux derniers jours avant l'inauguration. Et si les désaccords sont nombreux provoquant parfois des discussions houleuses, elles sont toujours restées « cordiales » selon Jacques Lasfargues » (Guyvarch, 2020).

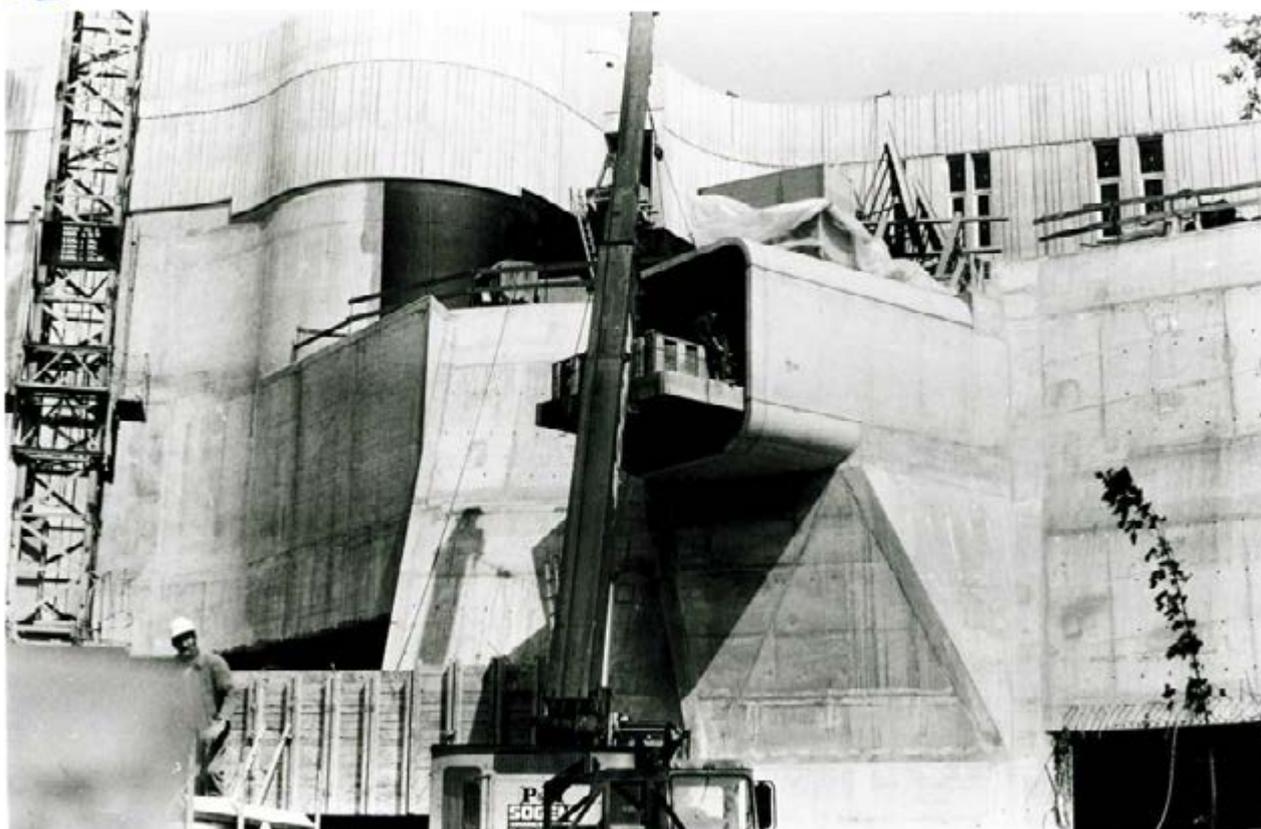
Le bâtiment est finalement livré en avril 1975. Les conservateurs ne disposent que de sept mois pour mettre en place sur 4 000 m² près de mille huit cents objets stockés depuis des années.

Le «musée de la civilisation gallo-romaine» est inauguré le 15 novembre 1975 et accueille tout le week-end les Lyonnais curieux de découvrir leur patrimoine.



Intérieur du musée gallo-romain de Lyon en phase chantier (197?), ADRML 5350W9.

25



Transfert des pièces de collection les plus lourdes par un "canon à lumière" encore non vitré (197?), ADRML 5350W9.



Carton d'invitation pour l'inauguration du musée gallo-romain de Lyon le 15 novembre 1975, ADRML 5350w12.

La qualité architecturale et muséographique séduit la presse locale et nationale, comme les amateurs, à l'instar de l'homme politique Eugène Claudius-Petit : «Le musée est tapi, comme inséré dans le creux du terrain, et tout au long du cheminement descendant dans une architecture d'audace et de rêve, on rencontre des bas-reliefs, des sculptures, des textes merveilleusement gravés dans la pierre, des mosaïques que l'on a jamais vues sous ces angles, des échappées sur le théâtre, sur la colline, sur les œuvres justement déposées. On va de découverte en découverte..., le plus beau musée du monde» (Desmoulins, 2020).

BERNARD ZEHRFUSS, UN ARCHITECTE MODERNE

Dans une conférence donnée au musée du Louvre en 1981, Bernard Zehrffuss explique le parti-pris du musée « invisible » : « J'ai eu l'idée d'une construction souterraine et, par conséquent invisible ; cela me donnait la possibilité, tout en respectant le site archéologique, de chercher en toute liberté une architecture intérieure, témoignage de notre époque, dont l'expression ne viendrait pas offenser la rigueur de mes confrères romains.

L'architecture moderne nous donne des moyens assez pauvres. Au fond, on a supprimé toutes les sculptures sur les façades. On a supprimé des reliefs, de beaux matériaux – on y revient d'ailleurs-, mais pas les règlements, les servitudes. Et je dis que quand un problème est difficile, ça m'intéresse beaucoup plus, parce qu'au fond, de ce problème difficile peut naître une solution originale. Et à ce moment-là, d'un parti original peut naître une bonne architecture » (Desmoulins, 2020).●



Espace intérieur du musée gallo-romain de Lyon, 2001, ADRML 1AE2.

Un tournant dans l'archéologie

La création du musée coïncide avec la prise de conscience de l'érosion rapide des « archives du sol » et une évolution importante de l'archéologie pour mieux organiser les recherches et les méthodes de fouilles.

«Selon Jacques Lasfargues, alors directeur des Antiquités et conservateur du musée, qui fut un des «pères de l'archéologie préventive», c'est la construction de la première ligne du métro dans la Presqu'île de Lyon, en 1975, qui fit prendre conscience de la faiblesse des moyens et du manque d'organisation de l'archéologie. L'énorme tranchée à ciel ouvert creusée de la gare de Perrache à la place Bellecour éventra un des quartiers les plus riches de la ville romaine, sans aucune fouille préalable [...] À partir des années 1980, la délimitation d'un périmètre sensible inclus dans le plan d'occupation des sols et la mise en œuvre systématique d'opérations de diagnostic et de fouille, en amont des projets de construction, sont les principales mesures d'une politique active de protection du patrimoine archéologique. Il en résulte un accroissement considérable des recherches» (Savay-Gerraz, 2013).

Les connaissances progressent dans tous les domaines : «les premières occupations du site, les rythmes du développement urbain, l'étendue de la ville romaine et la nature de ses quartiers, mais aussi les relations avec le monde méditerranéen et Rome, le commerce et les productions artisanales, la société et les croyances...» (Savay-Gerraz, 2013). Les collections du musée s'enrichissent des nombreuses découvertes et offrent ainsi une vision renouvelée du passé de Lyon.

En 1991, le Département du Rhône reprend la gestion du musée lyonnais

Dans un contexte de demandes croissantes de subventions de la Ville de Lyon dans le domaine des affaires culturelles, le Département du Rhône affirme sa volonté de participer aux investissements très lourds de Lyon et affine davantage sa politique culturelle. Parmi ses orientations, on trouve la mise en valeur du patrimoine. «Les négociations que nous avons eues nous ont amenés à faire en sorte



Mosaïque des Trois Grâces avec course de chars, III^e siècle, ADRML 1AE3.

qu'il y ait émergence de blocs de compétence, qu'il n'y ait pas un émiettement du financement départemental sur 25 ou 30 équipements mais, au contraire, l'affirmation sur des pôles forts d'une politique départementale» précise Michel Mercier, Président du Conseil général, lors de la délibération de l'assemblée départementale portant sur le transfert de gestion du musée gallo-romain et des sites classés du parc archéologique.



Collier, III^e siècle, ADRML 1AE3.

Le Département gère déjà le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal depuis 1979. En janvier 1991, le transfert du musée de la civilisation gallo-romaine et du domaine archéologique qui l'entoure est approuvé par l'assemblée départementale. Contrairement au transfert du musée Guimet discuté le même jour, le transfert du site archéologique ne suscite pas d'opposition : il apparaît cohérent

avec les orientations fixées. Et les conseillers généraux ne manquent pas de remarquer que le musée « fonctionne bien » (M. Rivalta) et « qu'avec ce pôle gallo-romain, le Département du Rhône a, après Rome, le plus riche patrimoine de cette période » (Mme Isaac-Sibille). Ce transfert implique l'intégration des agents faisant vivre le patrimoine archéologique dans le personnel départemental.

Quelques semaines après cette décision, Jacques Lasfargues, à la tête du musée depuis 1989, dresse un état de lieux « en ombre et en lumière » où le prestige des collections, la situation du musée au cœur d'un parc archéologique et la qualité des expositions temporaires « masquent encore, mais de plus en plus difficilement une série de problèmes qui compromettent l'ensemble des missions de l'établissement ». Plusieurs sujets sont tour à tour évoqués et révèlent l'ambition de son auteur pour l'avenir du site. La muséographie datée est à compléter des 15 dernières années de découvertes et à moderniser par l'audio-guidage, des ressources audio-visuelles, des cartels bi ou trilingues. Le bâtiment ayant souffert du rythme des visites mérite quelques travaux de réfection. Le musée a besoin de mètres carrés pour accueillir des expositions temporaires de grande ampleur, des réserves abritant l'afflux exponentiel d'objets et autres découvertes dû à l'essor de l'archéologie préventive, des locaux d'animation pour les scolaires et les ateliers, des vestiaires dignes de ce nom pour le personnel... Enfin, le musée manque cruellement de personnel pour accueillir les visiteurs et assurer le travail scientifique d'inventaire des collections et de conception des expositions temporaires et doit renforcer son service d'animation. En la matière, il appelle déjà de ses vœux un rapprochement entre les sites archéologiques du département : « je tiens à souligner qu'en matière d'animation une politique d'établissements séparés serait très regrettable. Le cas des comptoirs de ventes est évident, mais celui des visites guidées l'est également. Le minimum en la matière serait d'avoir un service commun au musée gallo-romain et à Saint-Romain-en-Gal dont sites et collections se complètent ».

Pour le volontaire directeur, « ce programme n'a rien de déraisonnable ». Il s'agit pour le Conseil général de réparer les lacunes du passé : « [le musée] n'a pas été doté, à l'origine, du budget et du personnel

indispensables. Il a ensuite été touché de plein fouet par les vagues successives de compression du budget de fonctionnement de la Ville de Lyon, enfin, par son transfert au Conseil général qui s'est fait dans des conditions traumatisantes [...] L'ensemble de mon équipe, qui a travaillé avec acharnement sans voir en retour ses moyens augmenter attend beaucoup du Département. Dans le cadre d'un véritable programme de 4 ou 5 ans, nous pouvons envisager de revenir aux 135 000 visiteurs de 1989 et de dépasser ce chiffre largement si nous avons par exemple, les moyens de renouer nos relations internationales pour produire de grandes expositions et si nous accompagnons, cette action d'une politique publicitaire de bon niveau » (Lasfargues, 1991). Si ces objectifs n'ont pas été atteints, la fréquentation du musée augmente significativement dans les années 1990 passant de 65 000 visiteurs/an en 1993 à 82 000 en 2003.



Espace intérieur du musée gallo-romain de Lyon (escalier), 2001, ADRML 1AE2.

Un patrimoine protégé et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco

Les vestiges du site archéologique ont été classés Monuments Historiques : l'odéon en 1905, le théâtre en 1933, la citerne en 1960 (située au point culminant du site), le Sanctuaire dit de «Cybèle» en 1983 (ensemble de constructions situées à l'Ouest du théâtre antique). Mais c'est l'inscription du site historique de Lyon sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco en 1998 qui assure une nouvelle notoriété à la ville et à *Lugdunum*, son site originel. Celui-ci est un élément décisif dans la décision de l'Unesco :

«Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site d'une grande importance stratégique, où des traditions culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse. De par la manière particulière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon illustre de manière exceptionnelle les progrès et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles» (Unesco).



Vue générale du musée depuis le théâtre (2003-2010), ADRML 1AE3.



Vue générale du site archéologique de Lyon-Fourvière (2003-2010), ADRML 1AE3.

Le pôle archéologique du département du Rhône

Deux grands sites archéologiques et deux musées gallo-romains aux collections exceptionnelles gérés par le département du Rhône... le rapprochement semble logique et s'inscrit même dans une politique culturelle plus ambitieuse.



Flyer des sites archéologiques du département du Rhône, 2000-04, ADRML 5350W19.

Un destin commun pour les sites de Saint-Romain-en-Gal et de Lyon

À la fin des années 1990, le Département du Rhône entend rationaliser sa politique culturelle et dynamiser ses musées. Observations des élus, rapport d'un cabinet-conseil sur l'organisation des musées, réunions avec les syndicats et les gestionnaires des établissements, un travail en commun est engagé en 1999 pour dresser un état des lieux précis des modes de fonctionnement des musées. Constatant les nombreuses disparités qui sont «le fruit de l'histoire et des thématiques différentes abordées par chacun des musées» (Rapport au comité technique paritaire, 1999), le Département souhaite établir des principes de fonctionnement identiques d'un musée à l'autre, concernant les modalités d'accueil du public, comme l'organisation interne (congrès, heures supplémentaires, primes...).

Il fixe au préalable des objectifs culturels : placer les publics au cœur du sujet, proposer des lieux vivants et attrayants, mettre en avant l'interactivité pour impliquer davantage les publics et leur faire vivre une expérience, promouvoir le partenariat avec les entreprises, le monde du tourisme, les autres musées et l'international. Sans oublier les missions premières des musées, à savoir la conservation et le développement des collections, la recherche et la diffusion, ils sont désormais considérés comme de véritables entreprises culturelles où «les notions de produit et de client ne doivent plus être des mots tabous» (Rapport au comité technique paritaire, 1999).

Ce vent de réorganisation conduit à la création de deux pôles : le pôle Sciences et société, dotant d'une direction commune le musée d'histoire naturelle, le musée de la poupée de Lacroix-Laval et le futur musée des Confluences, et le pôle Archéologie, prévoyant une direction commune pour l'ensemble des sites archéologiques de Saint Romain en Gal et de Lyon-Fourvière. Jacques Lasfargues assumera cette fonction jusqu'en 2009. Le service scientifique, la gestion administrative et financière, l'animation des deux sites, les aspects commerciaux sont unifiés dans la foulée.

Les défis relevés par le pôle archéologique

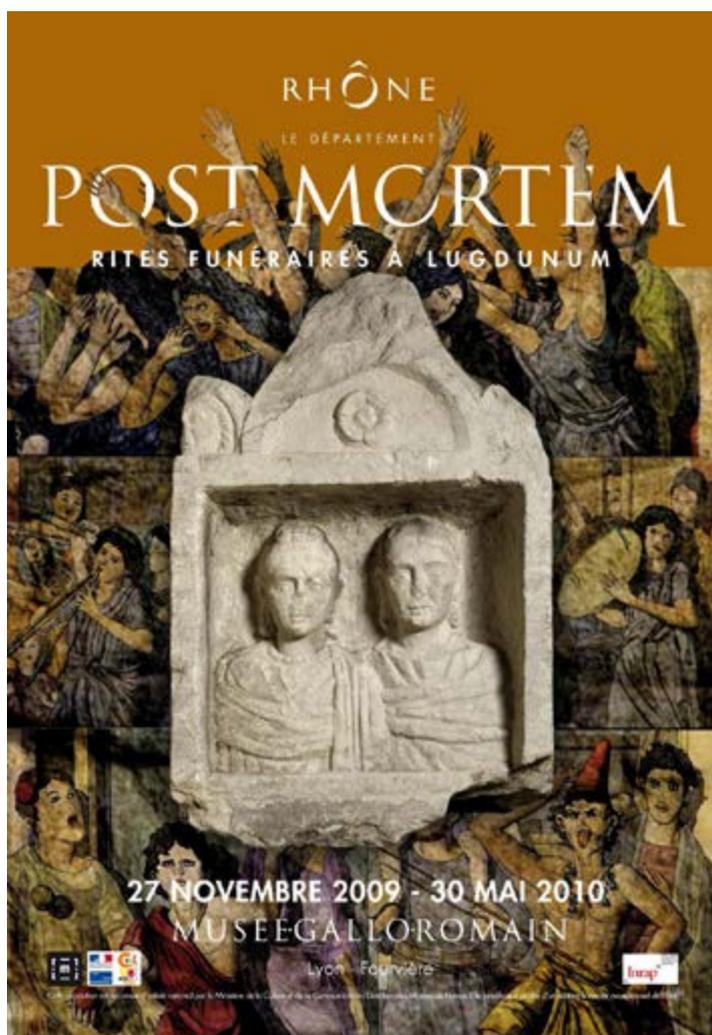
Cette décision ouvre un nouveau chapitre pour les sites archéologiques du Département. Elle conduit les services à dresser un diagnostic objectif des projets à réaliser pour donner un nouvel élan au pôle archéologique. Le service scientifique doit faire face à des collections d'ampleur différentes, dispersées dans des réserves saturées ou exposées en plein air, à des inventaires inachevés et pas encore numérisés... «La situation actuelle, outre qu'elle met en péril l'avenir même des collections, ne permet même pas de démarrer un inventaire rationnel, faute d'espace pour opérer un récolement des découvertes» alerte Hugues Savay-Guerras, responsable du service scientifique à l'époque, dans une note interne de janvier 2000. En outre, datant des années 1970, l'exposition permanente du musée gallo-romain de Lyon mérite d'être remise à jour, d'une part pour intégrer les évolutions des connaissances sur Lyon, et d'autre part, pour moderniser la muséographie et toucher des publics plus larges et nombreux. L'harmonisation des fonds documentaires des deux sites, le développement des relations avec le monde de la recherche, la proposition de publications à destination des archéologues et historiens, comme au grand public, l'ouverture d'un site Internet et l'implantation de bornes de consultation dans le musée de Lyon, à l'instar de celles de Saint-Romain-en-Gal, font aussi partie de la feuille de route du pôle archéologique.

En parallèle de ces nombreux défis, les expositions se succèdent. Elles s'articulent sur les deux sites et intègrent fréquemment des reconstitutions captant particulièrement l'attention des publics.

Par exemple, en 2004-2005, l'exposition «Le vin, nectar des dieux, génie des hommes» se décompose en deux parties. Un volet présenté au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière s'intéresse aux origines et à la diffusion de la culture du vin dans le monde antique, ainsi qu'à ses différents modes de consommation. L'autre volet, présenté au musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, est dédié aux modes de fabrication, de transport et de commercialisation des vins antiques, et propose également des reconstitutions en plein air. Cette exposition fait aussi l'objet d'un ouvrage richement illustré et réédité depuis, de conférences, et deviendra itinérante.

Plutôt que de ne présenter qu'autels funéraires, offrandes et objets accompagnant les défunts, l'exposition «Post mortem. Rites funéraires à Lugdunum» (2009-2010) prend le parti de reconstituer le parcours de la mort à la sépulture : la veillée funèbre dans la maison du défunt, le cortège jusqu'à la nécropole, le bûcher funéraire, mais aussi le banquet, et s'appuie sur des présentations audiovisuelles expliquant le travail des archéologues (Goudineau, 2010).

Soucieux de diversifier ses propositions aux publics, le pôle archéologique du Département accueille en 2012 une des premières éditions de Museomix, co-cofondé par Yves-Armel Martin, également directeur d'Erasmus, le centre d'expérimentation multimédia du Conseil général du Rhône. Ce marathon créatif au musée gallo-romain de Lyon permettra la création d'une dizaine de prototypes renouvelant l'approche du musée et participera à la diffusion de cette approche pluridisciplinaire.



Affiche de l'exposition *Post mortem. Rites funéraires à Lugdunum* (2009-2010) au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

ZOOM sur une opération d'archéologie préventive mobilisant les institutions et enrichissant le pôle archéologique du Département

Depuis l'essor de l'archéologie préventive, «Lyon est une des villes de France où l'activité archéologique est la plus soutenue» (Savay-Gerras, 2013). Sous l'impulsion de Jacques Lasfargues, le pôle archéologique s'efforce de présenter au grand public les découvertes des chantiers, avant même les publications scientifiques des archéologues, dans des lieux proches des fouilles et facilement accessibles, comme les Mairies.

Parmi les opérations les plus spectaculaires, on peut citer le chantier du Parc Saint-Georges, projet de parking situé au pied de la colline de Fourvière dans le Vieux-Lyon, en bord de Saône. En 2003, six grandes barques gallo-romaines ont été découvertes par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) durant les travaux. Ces embarcations, protégées de l'air et de l'oxygène pendant plusieurs siècles, ont entraîné une mobilisation exemplaire des institutions pour leur sauvegarde.

«Il a été décidé, d'un commun accord entre l'État, le Grand Lyon et le département du Rhône, d'assurer la sauvegarde de trois barques. La Communauté urbaine de Lyon fera procéder au démontage, à l'enlèvement et au transport des trois embarcations. Le Préfet du Rhône et Préfet de Région a autorisé le Grand Lyon à utiliser les procédures d'urgence pour réaliser cette opération, compte tenu de «la nécessité de mettre ces vestiges d'un caractère exceptionnel et d'une fragilité extrême, à l'abri, dans les plus brefs délais». Le Département du Rhône accueillera, ultérieurement, ces embarcations dans ses collections et en assurera la conservation provisoire et la restauration. Le coût de l'extraction avoisinera les 550000 euros HT, dont 80% pris en charge par l'État et 20% par le Grand Lyon. Par ailleurs, les opérations de restaurations sont estimées à 700000 euros HT. Sur ce dernier

montage financier, l'État ne dépassera pas une subvention de 50%, le reste étant pris en charge par le département du Rhône» (Dossier de presse, 2004).



Épave de barque gallo-romaine, fouilles du parc Saint-Georges (2002-2004), ADRML 4397W29.

Le festival des *Nuits de Fourvière*



Inauguration du théâtre romain : discours d'Edouard Herriot, 29 juin 1946
© archives Musée gallo-romain de Lyon

Il y a plus de deux mille ans le site de Lyon-Fourvière accueillait des spectacles de poésie et de musique et des spectacles plus populaires, de farces, pantomimes et acrobaties. L'été 1946, le Maire de Lyon Édouard Herriot décide de faire revivre les théâtres gallo-romains et d'y accueillir quatre représentations théâtrales. Par la suite, chaque été, le festival se réinvente et propose toutes les formes de spectacles vivants.

Depuis 1994, il porte le nom de **Nuits de Fourvière** et est devenu un rendez-vous prisé par les artistes et les spectateurs. L'édition 2023 du festival a rassemblé 166 000 spectateurs pour 133 représentations.

les maîtres de la danse, les meilleurs comédiens français... «Un festival qui n'était pas tout à fait du goût de la municipalité de l'époque, car elle souffrait de n'avoir pas été à l'origine du projet. Un projet qu'elle n'aurait pas pu conduire comme il le fut, pendant si longtemps, financièrement d'abord, artistiquement ensuite, car une telle entreprise s'accommode mal de la rigidité administrative. L'argent, pour une fois, avait utilement servi la cause de l'esprit» (Bataillon et al., 2015).

Quand en 1960, le festival perd sa principale source de financement, la Ville de Lyon prend le relais. Louis Pradel, successeur d'Herriot, resserre les liens avec le Théâtre des Célestins, l'Opéra, le Conservatoire national et l'Orchestre philharmonique, déjà parties prenantes. Le comité artistique opte pour le nom de Festival de Lyon-Fourvière. Des créations originales et grands classiques d'opéra, des concerts, des pièces de théâtre de la Comédie Française, de la compagnie Renaud-Barrault, etc. se succèdent. La Ville de Lyon se refuse à faire appel au voisin Roger Planchon, qui multiplie pourtant les succès au Théâtre National Populaire de Villeurbanne, en Avignon et sur les scènes européennes. En 1968, le 23^e Festival est annulé à la suite des événements de mai et juin.

Si la saison 1969 se distingue par le Requiem de Berlioz interprété par 600 interprètes, les étés 1970 proposent principalement des récitals et concerts classiques, quelques concerts contemporains, des spectacles de danse, des pièces de théâtre... Le festival s'ouvre aux jeunes compagnies théâtrales de Lyon et d'ailleurs qui jouent à l'Odéon. En 1978, le jazz retentit dans le grand théâtre, puis la new wave, hors festival toutefois, avec quatre groupes lyonnais à l'affiche le dernier samedi de juillet. «Plus que jamais, le festival souffre de l'absence d'une direction artistique, d'un objectif clair et d'un budget décent» (Bataillon et al., 2015). Mais le festival assume son éclectisme en proposant des spectacles de blues, de salsa, et des musiques actuelles qui ne quitteront plus jamais la programmation, au détriment toutefois des pièces de théâtre. Dans les années 1980, «chaque saison n'est plus qu'une succession décousue des soirées montées par des institutions municipales ou des sociétés privées : tantôt la Biennale et la Maison de la danse, tantôt l'Opéra ou l'Orchestre national

de Lyon et le plus souvent Eldorado Productions, Rainbow Concerts, le Transbordeur..., relais locaux des maisons de production d'artistes et de groupes populaires» (Bataillon et al., 2015). En 1990, le 45^e Festival de Lyon accueille successivement des représentations de Roméo et Juliette, des concerts de Francis Cabrel, de Patricia Kaas, d'Alice Cooper et de Barbara, et des nuits consacrées à la musique (gospel, tzigane, raï, musique sacrée) et à la danse (du Bolchoï au Kirov).

Les Nuits de Fourvière prennent leur envol

Le transfert de la gestion du site de Lyon-Fourvière au département du Rhône en 1991 ne rompt pas tout de suite avec cette organisation. «Nommé intendant coordinateur, Patrice Armengau – par ailleurs administrateur de l'Auditorium Maurice Ravel et de l'Orchestre national de Lyon -, en connivence avec le conservateur Jacques Lasfargues, baptise *Nuits de Fourvière* ce qui fut le festival. En 1995, en organisant la saison en *Nuits lumière*, *Nuits symphoniques*, *Nuits électriques*, *Nuits bleues*... il donne une architecture aux *Nuits de Fourvière* mais... voilà que, nommé à la direction de l'Opéra, il cède l'intendance à Yves Girard, collaborateur du Conseil général du Rhône» (Bataillon et al., 2015). Fin gestionnaire et loin d'être impressionné par les mondes de la culture et du spectacle, Yves Girard occupe le poste de directeur pendant près de cinq ans et œuvre pour une programmation de plus en plus variée et attractive. Avec Jean-Jacques Pignard, Vice-président chargé de la culture au Département, ils ouvrent un nouveau chapitre de l'histoire du festival qui accueille à chaque édition plus de représentations et de spectateurs. «Ce n'est pas une vanité de diva ou autre : il fallait simplement que quelqu'un assume Les Nuits, les critiques comme les satisfecit ! C'est la première année que le Conseil général est impliqué à 100% et c'est une originalité : nous sommes la seule collectivité territoriale en France à gérer en direct un mois et demi de spectacles. C'est un choix, et compte tenu du succès de cette manifestation, le choix n'est pas si mauvais...» se félicite Jean-Jacques Pignard en 1999 (Bataillon et al., 2015).



Concert de Michel François (1993) dans le cadre d'une soirée du Real Music Festival, présenté par le Transbordeur et l'Auditorium Maurice Ravel lors du 48^e Festival de Lyon, bibliothèque municipale de Lyon P0741 FIGRP06201 002.

Mais l'exploitation des spectacles, relevant directement du Conseil général du Rhône, manque encore d'opérationnalité. «L'administration des *Nuits de Fourvière* réunit pour chaque saison les propositions de spectacles et les transmet pour accord à la direction des affaires culturelles du Conseil général du Rhône, après en avoir étudié l'adéquation technique et l'opportunité artistique avec la Conservation du site archéologique. L'administration des *Nuits de Fourvière* équipe les différents sites de spectacles et les met à disposition des différents producteurs de spectacles. L'exploitation de chaque spectacle est assurée par un producteur agissant dans le cadre d'un contrat de mise à disposition à titre gratuit ou onéreux, ou de coproduction et selon des modalités ci-après précisées. Chaque producteur assume seul la responsabilité artistique et financière du spectacle qu'il présente, sauf exception. La sécurité dans le cadre des spectacles, la maintenance et la gestion des installations et des services, ainsi que l'accueil des spectateurs dans le respect des normes en vigueur sont placés sous la seule autorité de l'administration des *Nuits de Fourvière*. Pendant la

période d'exploitation des spectacles, le devoir de protection du monument comme de réponse aux attentes de tous les publics du parc archéologique reste de la seule compétence de la conservation du site, conformément aux dispositions du règlement de police susvisé du 8 septembre 1994» (Conseil général du Rhône, 1998).

En 2003, l'arrivée de Dominique Delorme à la tête des *Nuits de Fourvière* finit de doter le festival d'une véritable direction artistique, soucieuse de «produire des œuvres de haute tenue pour le plus grand nombre, travailler avec des artistes du monde entier dans toutes les disciplines artistiques» (Bataillon et al., 2015). Des représentations de *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, de l'*Alvin Ailey American Dance Theater*, des concerts de Jean-Louis Aubert, de Paolo Conte, une projection de *La Grande Vadrouille*, et bien d'autres spectacles, se succèdent l'été 2003.

La création d'une régie personnalisée des *Nuits de Fourvière* dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, en remplacement de la régie directe en 2006, vient apporter un souffle nouveau et la flexibilité organisationnelle qui faisait défaut. Le montant de la subvention départementale destinée à assurer le fonctionnement du festival s'élève alors à 3,7 millions d'euros pour 41 dates.

Six ans plus tard, les *Nuits de Fourvière* disposent d'un budget global de 10,2 millions d'euros pour 114 dates : 64% de ressources propres (billetterie, mécénat, bars) et 36% de subventions départementales (Conseil général du Rhône, 2013). « Les blockbusters financent les spectacles les plus audacieux » explique Dominique Delorme en 2016, attentif aussi à faire le lien entre le public et des talents moins connus. Progressivement, les *Nuits* proposent aussi des spectacles en-dehors du site archéologique, à l'instar des spectacles équestres Zingaro de Bartabas au domaine de Lacroix-Laval (2008) ou du Cabaret Brecht au théâtre du Point du jour (2009).

L'annonce de la création de la Métropole de Lyon fait passer les *Nuits de Fourvière* dans les mains de cette nouvelle collectivité. Pour son directeur Dominique Delorme, c'est une opportunité d'augmenter le rayonnement du festival : « j'ai pris l'annonce du découpage territorial comme une aubaine et j'ai tout de suite voulu jouer la carte de la Métropole [...] Avant, on ne pouvait proposer qu'un spectacle par jour : plutôt difficile de créer une dynamique de ville dans ces conditions ! La Métropole nous ouvre d'autres horizons. Aujourd'hui, avec une dizaine de lieux investis, nous devons concilier jusqu'à sept spectacles quotidiens [...] Et les gens doivent désormais comprendre que le festival, ça n'est pas que le grand théâtre : ça se passe dans tous ces endroits à la fois. Notre véritable enjeu, c'est que l'identité de Fourvière glisse sur l'identité métropolitaine. C'est de donner aux *Nuits de Fourvière* une image similaire à celle du festival d'Edimbourg. Qu'il devienne le festival international de la Métropole » (2016).



Spectacle du groupe Indochine aux Nuits de Fourvière (2023)

épilogue

Les destins des sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal et de Lyon-Fourvière se séparent

En 2015, à la suite de la création de la Métropole de Lyon par la loi MAPTAM de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, les destins des sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal et Lyon-Fourvière se séparent.

Le musée de site de Saint-Romain-en-Gal est désormais l'unique équipement territorial culturel et touristique d'envergure du nouveau département du Rhône. Il développe un nouveau projet scientifique et culturel, centré sur le quartier de *Vienna* antique, ses aspects architecturaux, urbanistiques et commerciaux et la vie privée de ses habitants, et complémentaire de celui du musée d'Histoire de la Ville de Vienne.

Lien vers une vidéo Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal « Bienvenue au musée de Saint-Romain-en-Gal » (2020) <https://www.youtube.com/watch?v=iMv3BKFtoiU>

La gestion du site et musée de Lyon-Fourvière revient à la Métropole de Lyon. Le musée, les théâtres romains ainsi que les autres sites archéologiques voisins sont rassemblés sous le nom de *Lugdunum*-Musée et théâtres romains en 2017. Le site continue d'accueillir les *Nuits de Fourvière*.

Lien vers une vidéo Grand Lyon TV « visitez Lugdunum, musée et théâtres romains » (2020) <https://www.youtube.com/watch?v=ckCr7hi.WWM>

Sources

- Bataillon Michel, Mercier Géraldine, Robert Richard, 2015, *1946-2015 Fourvière une histoire. Archives d'un festival*, Delorme Dominique (dir.), Lyon Groupe Progrès, Grand Lyon Les Nuits de Fourvière.
- Chaix et Morel (site internet) *Histoire* [[en ligne](#)].
- Conseil général du Rhône, 1991, Débats relatifs au transfert d'équipements culturels entre la Ville de Lyon et le Département du Rhône, ADRML 3565W78.
- Conseil général du Rhône, 1996, *Musée et site archéologiques de Saint-Romain-en-Gal-Vienne*. Dossier de presse, ADRML 4397W30.
- Conseil général du Rhône, 1998, *Cahier des charges pour l'exploitation des spectacles dans les théâtres romains de Fourvière notamment dans le cadre des «Nuits de Fourvière»*, ADRML 5053W30.
- Conseil général du Rhône, 1999, *Rapport au comité technique paritaire. Les musées du département du Rhône*, ADRML 4397W11.
- Conseil général du Rhône, 2013, *Nuits de Fourvière. Bilan 2013*, ADRML 5053W30.
- Delorme Dominique, 2016, «Faire des Nuits de Fourvière le festival international de la Métropole», Tout Lyon, [[interview en ligne](#)].
- Delorme Dominique, 2023, «Les Nuits de Fourvière sont à l'équilibre : il est temps de passer la main», Sceneweb.fr, [[interview en ligne](#)].
- Desmoulin Christine, 2020, *L'architecture «invisible» du musée Lugdunum. Le concept inédit d'un musée de site*. In : Desmoulin Christine (dir.) Bernard Zehrfuss architecte. *Un musée dans la colline*. Silvana editoriale, Milan.
- Goudineau Christian, 2010, *Post mortem. Rites funéraires à Lugdunum*, Lettre du Collège de France n°28, avril 2010 [[en ligne](#)].
- Guyvarch Bénédicte, 2020, *Le musée Lugdunum 1933-1975. Chronologie d'un grand projet*. In : Desmoulin Christine (dir.) Bernard Zehrfuss architecte. *Un musée dans la colline*. Silvana editoriale, Milan.
- Lasfargues Jacques, 1991, *Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon. Bilan en ombre et en lumière*. ADRML 5350W222.
- Lasfargues Jacques, 2008, *Lugdunum. Des objets qui racontent l'histoire*, EMCC Lyon.
- Lasfargues Jacques, 2020, *De l'esquisse au musée avec Bernard Zehrfuss*. In : Desmoulin Christine (dir.) Bernard Zehrfuss architecte. *Un musée dans la colline*. Silvana editoriale, Milan.
- Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal – Vienne, 2013, *Guide des collections*, EMCC Lyon.
- Musée gallo-romain Saint-Romain-en-Gal, 2022, *Projet scientifique et culturel* [[en ligne](#)].
- Muséomix, 2012, *Lyon-Musée gallo-romain de Fourvière. Prototypes* [[en ligne](#)].
- Olivier Charnay Collection, 2023, *Parcours de vie S01E07 Hugues Savay-Gerraz archéologue* [[vidéo en ligne](#)].
- Savay-Guerras Hugues, 2000, *Pôle archéologique du département du Rhône. Projets pour le service scientifique*, ADRML 5350W278.
- Savay-Guerras Hugues, 2013, *Le musée gallo-romain de Lyon*, éditions Fage.
- Savay-Guerras Hugues et Veysseyre Paul, 2004, *Saint-Romain-en-Gal. Des objets qui racontent l'histoire*, EMCC Lyon
- Unesco, 1998, *Site historique de Lyon*, [[en ligne](#)].

Illustrations

- Site archéologique de Saint-Romain-en-Gal (19..) fonds Lyon Figaro, Marcos Quinones (photographe). Bibliothèque municipale de Lyon / P0741 FIGRPT0072 08 - Creative Commons BY-NC-ND - Attribution. Pas d'utilisation commerciale. Pas de modification. [[en ligne](#)]
- Vue générale du site (non datée), ADRML 11Fi2617 Fonds iconographique.
- Vue sur le musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal, Daniel Culsan (photographe) - Creative Commons BY SA – Attribution. Partage dans les mêmes conditions) [[en ligne](#)]
- Mosaïque des Dieux Océan datant des années 160 après J.-C., découvert dès l'ouverture du chantier en 1967, d'une superficie de 130 m² ©Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal.
- Table de Claude, ADRML 1AE3.
- Extrait du Conseil municipal du 27 janvier 1969 : approbation de l'avant-projet du musée archéologique de Fourvière, ADRML 5350W8.
- Construction du musée gallo-romain de Lyon (décembre 1973) ADRML 5350W9.
- Intérieur du musée gallo-romain de Lyon en phase chantier (197.), ADRML 5350W9.
- Transfert des pièces de collection les plus lourdes par un « canon à lumière » encore non vitré (197.) ADRML 5350w9.
- Carton d'invitation pour l'inauguration du musée le 15 novembre 1975, ADRML 5350W12.
- Espace intérieur du musée gallo-romain de Lyon (2001) ADRML 1AE2.
- Mosaïque des Trois Grâces avec course de chars, IIIe siècle, ADRML 1AE3.
- Collier, IIIe siècle, ADRML 1AE3.
- Espace intérieur du musée gallo-romain de Lyon (escalier), 2001, ADRML 1AE2.
- Vue générale du musée depuis le théâtre (2003-2010) ADRML 1AE3.
- Vue générale du site archéologique de Lyon-Fourvière (2003-2010) ADRML 1AE3.
- Flyer des sites archéologiques du département du Rhône (2000-04) ADRML 5350W19.
- Affiche de l'exposition Post mortem. Rites funéraires à *Lugdunum* (2009-2010) au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.
- Épave de barque gallo-romaine, fouilles du parc Saint Georges (2002-2004), ADRML 4397W29.
- Livre de caisse du théâtre (années 1940), ADRML 5283W71.
- Inauguration du grand théâtre par le Maire de Lyon Édouard Herriot en 1946 ©Archives *Le Progrès*.
- Concert de Michel François (1993) dans le cadre d'une soirée du Real Music Festival, présenté par le Transbordeur et l'auditorium Maurice Ravel lors du 48e Festival de Lyon. Bibliothèque municipale de Lyon P0741 FIGRP06201 002 - Creative Commons BY-NC-ND - Attribution. Pas d'utilisation commerciale. Pas de modification. [[en ligne](#)]
- Spectacle d'Indochine aux Nuits de Fourvière (2023).

Retrouvez toutes les ressources

millenaire3.com

le site de la prospective de la Métropole de Lyon

Direction de la prospective
et du dialogue public
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com